

PAR COURRIEL

[REDACTED],

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 10 septembre 2024, par laquelle vous souhaitez obtenir le ou les documents suivants:

« - Le nombre de personnes avec un handicap qui sont à l'emploi du Ministère dans les 5 dernières années;

- Le nombre de personnes avec un handicap qui sont à l'emploi du Cabinet ministériel dans les 5 dernières années. ».

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons du résultat des vérifications menées dans le cadre du traitement de votre requête.

En réponse au premier volet de votre demande, vous trouverez ci-dessous un tableau qui compile les données relatives au nombre d'employés à l'emploi du ministère de la Famille depuis 2019 et vivant avec un handicap. Prenez note que lors de l'embauche des employés, ceux-ci doivent remplir le *Formulaire d'accès à l'égalité en emploi et portrait statistique*. Bien que le formulaire soit requis pour tous, l'auto-identification à un groupe cible est une démarche volontaire.

Tous les employés du ministère de la Famille	
(Réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires)	
Date	Personnes handicapées
31 mars 2019	9
31 mars 2020	10
31 mars 2021	8
31 mars 2022	5
31 mars 2023	8
31 mars 2024	8

En réponse au deuxième volet de votre demande, nous vous informons que le Ministère ne détient pas de données statistiques concernant l'auto-déclaration des personnes avec un handicap pour le cabinet ministériel.

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, ci-annexée, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, [REDACTED], mes sincères salutations.

Cynthia Richard
Responsable ministérielle de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j. 1